



Mairie de  
CAMBREMER

Cambremer, le 23 mars 2024

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

Mercredi 27 mars 2024  
A 20 heures 30

SALLE DES DELIBERATIONS de la MAIRIE

### Ordre du Jour

#### Délibérations

- Délégation au maire des décisions d'admission en non-valeur pour les créances inférieures ou égales à 100 euros
- Compte financier unique du budget principal et du budget annexe
- Taux des taxes communales sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation
- Affectation du résultat 2023 pour le budget principal et le budget annexe
- Budget primitif 2024 pour le budget principal et le budget annexe
- Subventions aux associations
- Adhésion et apport en capital initial à l'Agence France Locale (AFL)
- Lotissement du Champ du Four, rétrocession à la Commune
- Renouvellement de la convention de mise à disposition de la CALN de locaux situés 2 Place de la mairie à Cambremer
- Arrêt de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.
- Avancement de grade : détermination des ratios
- Création du poste d'Animateur et d'Agent de maîtrise

Informations diverses,

Questions diverses.

En cas d'absence, pensez à donner votre pouvoir.

Le Maire,  
Sylvie FEREMANS